

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
25 avril 2022

Demain, et si vous **habitez** Bongraine ?

S'informer lors d'une réunion publique
organisée salle Jean Vilar à Aytré
lundi 2 mai 2022, de 18h30 à 20h30

L'écoquartier de Bongraine (Aytré) en quelques chiffres

- 35 hectares
- 800 logements environ,
dont 33 % de logements sociaux
et 20 % de logements abordables,
aux surfaces généreuses,
conçus de façon coopérative
ou participative,
évolutifs et performants
(certification E3C2 et E4C2)
- un parc urbain
- une maison de quartier type
« tiers-lieu »
- une maison de la petite enfance

**Équipe de maîtrise d'œuvre
urbaine :** Une autre ville, OLM, Sathy,
Le Sens de la Ville et Ma-géo

Contact

> Aquitanis

Pierre BAMBOU
Directeur Communication,
Développement durable &
Accompagnement des Transitions
06 77 82 05 70
p.bambou@aquitanis.fr

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle, la Ville d'Aytré, l'aménageur Aquitanis, l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine ainsi que les promoteurs immobiliers retenus pour la première phase invitent toutes les personnes intéressées à en savoir plus sur les futurs logements de l'écoquartier de Bongraine et sur son ambition participative.

Depuis les prémices du projet, **la participation citoyenne** comme **l'écologie** sont les priorités et guident la création du quartier. Y compris l'habitat.

Cette réunion publique fait suite au webinar diffusé le 5 avril dernier et disponible en replay (<https://youtu.be/hzbzAuKGkQ4>). Seront approfondies les différentes modalités d'implication des futurs habitantes et habitants de Bongraine **dans les logements collectifs**. Elle recouvre la personnalisation des logements et peut également s'étendre à la définition des espaces communs. Au-delà des parties communes fonctionnelles (circulations, halls, locaux techniques), ceux-ci pourraient accueillir des activités qui ne sont pas toujours compatibles à l'intérieur d'un logement privé (festives, sportives, artistiques, manuelles...) et/ou mutualisent des pièces qui peuvent l'être (buanderie, chambre d'amis, par exemple). **Cette invitation à être acteur et actrice de la construction de son lieu de vie s'adresse à toutes et à tous**, puisque ces logements seront en location sociale, en accession sociale ou en accession libre à la propriété. Quatre programmes, rassemblant environ 250 logements, sont prêts à être lancés avec L'Office Public de l'Habitat de La Rochelle, Axanis, CISN, Eden Promotion et Quartus. À ceux-ci s'ajoutent **des lots à bâtir** dont les règles de construction et d'implantation seront définies avec les futurs acquéreurs dans le respect des ambitions écologiques du quartier.

Ainsi, l'écoquartier de Bongraine réinterroge les processus habituels de commercialisation des logements pour répondre au plus près aux besoins de la population rochelaise et engager la solidarité entre voisins. Celle-ci pourra également vivre et faire vivre un tiers-lieu dédié à la co-gestion du quartier.

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Aquitanis et la ville d'Aytré partagent la volonté de faire en sorte que les habitants et leurs usages rendent le quartier de Bongraine écologique, en se donnant les moyens de faire travailler ensemble, habitants, riverains et acteurs locaux, en amont et sur le long terme.

Inscription à la réunion : <https://bit.ly/3JfurMf>

Replay du webinar : <https://youtu.be/hzbzAuKGkQ4>

Pour en savoir plus :

- page Facebook de l'Écoquartier de Bongraine
- par mail : permanence.bongraine@gmail.com